NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201748 - Iles du Haut Rhône

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201748

1.3 Appellation du site

Iles du Haut Rhône

1.4 Date de compilation

30/04/2002

1.5 Date d'actualisation

01/07/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826114

Explication(s) :

Site initialement situé dans l'Ain intégralement (1 seule commune consultée : Brégnier-Cordon). Par décret daté du 20 novembre 2007, les limites territoriales de l'Ain et de l'Isère ont été modifiées (https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2007/11/22/IOCA0765693D/jo/texte). Cela implique qu'une partie du site est passée en territoire isérois au sein de la commune des Avenières Veyrins-Thuellin (commune non consultée).

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,61028°

Latitude : 45,6375°

2.2 Superficie totale

89 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	70 %
38	Isère	30 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38022	AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
01058	BREGNIER-CORDON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	36 *(40,45 %)*		M	B	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		4 *(4,49 %)*		M	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c			i	P	P	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	P	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	P	D			
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	P	P	D			

M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	M	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*				P					X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*				P	X				X	
M		*Nyctalus leisleri*				P	X				X	
M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Hypsugo savii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	

M		*Plecotus austriacus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhlii*				P	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*				P	X				X	
R		*Natrix natrix*			i	P						X
R		*Zamenis longissimus*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N16 : Forêts caducifoliées	100 %

Autres caractéristiques du site

Situé aux portes du Bugey, les îles du Haut-Rhône constituent une halte et un réservoir de richesses naturelles sur le cours du Rhône.

Une des originalités de ce site est d'être une interface entre le boisement et le fleuve. Ici les formes fluviales sont diverses et principalement représentés par le chenal abritant des espèces rhéophiles et des lônes, peuplées de cortèges appréciant les contextes plus lents voir dormant ou les pièces d'eau isolées type mare forestières ou ornières.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité des habitats présents sur la Réserve Naturelle est directement liée au Rhône et notamment aux derniers aménagements subis par le fleuve :
- L'arrêt de la dynamique alluviale morphogène et l'abaissement de la hauteur de nappe (assèchement)
- L'infiltration du milieu par des espèces exotiques envahissantes
- La pratique de la populiculture d'hybrides américains sur de grandes surfaces.

Ces phénomènes influent sur le fonctionnement global des écosystèmes. Ils jouent un rôle important sur les populations de batraciens, notamment en ce qui concerne le Sonneur à ventre jaune par la disparition des milieux humides nécessaires à leur reproduction.

De même, les milieux annexes, associés à la Réserve (lônes, bras secondaires, mortes...) sont touchés par les mêmes phénomènes que les forêts alluviales qui entraînent la perte des connexions hydrauliques, l'eutrophisation des eaux et le colmatage des lônes.

En périphérie de la Réserve, les forêts alluviales peuvent être menacées par le défrichement pour l'agriculture et la populiculture. La forte proportion de plantations à vocation de production s'explique par la présence de peupleraies (souvent dotés d'un sous étage à Frêne commun (Fraxinus excelsior), Saule blanc (Salix alba) et Aulne glutineux (Alnus glutinosa). Certaines propriétés communales, bien qu'étant des plantations ont été diversifiées et sont traités en petite surfaces. Par ailleurs, certaines plantations réalisées par la Compagnie Nationale du Rhône ou sur des parcelles communales sont réalisées grâce à des boutures de souches locales de Peupliers noirs (Etude INRA).

L'influence des aménagements doit être caractérisée plus finement, afin d'établir et de mettre en place une politique de gestion globale des écosystèmes liés au Rhône, qu'ils soient exondés ou non.
Dans le contexte communautaire, il importe de s'intéresser particulièrement à certaines espèces (sonneur à ventre jaune, lucane cerf-volant...), en prenant en compte une gestion fine de leurs habitats (eux aussi étant concernés dans leur globalité par la Directive).

4.2 Qualité et importance

Ce secteur, d'un intérêt largement reconnu par les scientifiques et les naturalistes, possède plusieurs statuts qui traduisent cet intérêt (ZNIEFF, ZICO, RNN).

Le site est composé de boisements humides alluviaux. Ces milieux, constitués d'essences de bois tendres (Saule blanc, Peupliers noirs notamment) évoluent peu à peu vers des boisements de bois durs (frêne élevé, chêne pédonculé notamment). L'intérêt de ces milieux est lié à la combinaison du caractère forestier et humide.

Il est à noter que la quantité de bois mort est ponctuellement très importante (Ile de Noyés) du fait de l'absence totale d'intervention humaine.

La biodiversité du site est encore assez méconnue du fait de l'absence de prospection poussée. Toutefois, notons un effort de prospection sur quelques taxons.

Une étude sur les chiroptères a été menée pour le compte de l'Office National des Forêts, dans le cadre du programme LIFE « Nature et Territoire en Rhône-Alpes » en 2006 par Robin LETSCHER du CORA.
Les forêts alluviales des Îles du Haut-Rhône abritent les deux espèces forestières inscrites en annexe 2 de la Directive Habitats-Faune- Flore : le Murin de Bechstein et la Barbastelle d'Europe. Le secteur est également fréquenté par le Grand rhinolophe et le Grand murin (ou Petit murin). Si les gîtes estivaux et hivernaux de ces deux dernières espèces se situent en dehors du site, ces espèces fréquentent très certainement les îles comme terrain de chasse. Le Grand murin a plus d'affinités forestières quant à ses zones de chasse que le Petit murin. Enfin, le Minioptère de Schreibers pourrait utiliser les milieux comme zone d'alimentation, mais la seule donnée de cette espèce, en transit, n'a pas permis de le démontrer.

En ce qui concerne les mammifères semi-aquatiques, notons la présence du Castor d'Europe et le progressif retour de la loutre attesté de données récentes. En ce qui concerne les amphibiens, seul le sonneur à ventre jaune est présent sur ce secteur, la rainette verte et le triton crêté n'étant connu qu'à proximité. Notons toutefois des populations importantes de nombreux amphibiens et reptiles, notamment ceux affectionnant les milieux forestiers ou d'ourlets (grenouille rousse et agile, crapaud commun, couleuvre à collier, esculape et verte et jaune.

De nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent le secteur parmi eux notons :
Une colonie mixte d'ardéidés (Héron cendre, Aigrette garzette, Héron bihoreau) qui est importante, même si sa taille a pu décroitre ces dernières années suite à un probable éclatement du groupe.
En ce qui concerne les anatidés, le canard colvert est l'espèce la plus souvent citée mais notons une importante population de Harles bièvre bien implantée sur le secteur et qui bénéficie probablement des cavités offertes par le milieu forestier. La nette rousse semble aussi être contactée de plus en plus fréquemment.
Enfin les deux espèces emblématiques de ces ripisylves, le Martin pêcheur et le Milan noir sont bien implantés sur le secteur, même si l'état de leur population n'est pas connu.
Finalement notons que le secteur est une halte migratoire importante pour de très nombreuses espèces des grands fleuves ou paludicoles. Citons par exemple le Balbuzard pêcheur et la Gorge bleue à miroir.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	I03	Matériel génétique introduit, OGM		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

- Atlas du patrimoine naturel et des acteurs du Haut-Rhône entre Brangues (38) et Brégnier-Cordon (01) - Lo Parvi - 2005

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Haut Rhône Français	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat du Haut-Rhône

Adresse : ZAC des Fontanettes 73170 Yenne

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Différentes actions passés ont déjà eu un effet notable sur l'état de conservation du milieu et des espèces :
- L'interdiction de présence humaine sur l'ile de Noyés depuis les années 90 en vue de garantir la tranquillité des oiseaux nicheurs (Hérons cendrés, bihoreaux et aigrette garzette). Cette île est aussi en libre évolution et la quantité de bois mort suivi par protocole standardisé (PSDRF Réserve Naturelle de France)
- Sur la Commune de Brégnier-Cordon une sylviculture alternative au "tout peuplier" a été développée. Ces essais vont pouvoir servir à communiquer sur des itinéraires plus favorables à la biodiversité (mélange d'espèces, respect du sous-bois et irrégularisation en cours).

Sur le secteur nord du site, une réflexion pour la diversification des peuplements exploités est en cours d'intégration dans l'aménagement forestier en tentant la plantation expérimentale d'Erables sycomores, planes et de Chênes pédonculés, tous naturellement présents. Par ailleurs une surface de près de 7 Ha, appartenant au domaine de l'Etat, va probablement pouvoir être mise en libre évolution à court terme.

Les actions qui seront proposées dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale viseront à améliorer la biodiversité en agissant sur la régénération des essences de bois tendre par recépage (l'exemple de l'aulne blanc), la conservation des bois morts au sol ou sur pied, des arbres à micro habitats, la définition d'espaces en libre évolution.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes se concentrera probablement sur la Renouée du Japon (préventif lors des chantiers ou sur les peuplements pionniers) et l'Erable négundo (curatif par annelage).

Par ailleurs, en fonction des dynamiques observées, des actions spécifiques pourront être menées pour favoriser l'état de conservation d'espèces comme le Sonneur à ventre jaune, présent sur le site. Le décret de création de la Réserve Naturelle du Haut-Rhône Français interdit l'extensions des peupleraies et la circulation sur les voies non cadastrées. Ces deux mesures vont avoir un effet notable sur la conservation du milieu et sur le dérangement.

En ce qui concerne la connaissance des milieux et des espèces, une première carte de végétation a été produite en 2006 et sera réactualisée.